

Suicide et activité professionnelle en France : premier état des lieux à partir du Baromètre santé 2005 de l'Inpes et du programme Cosmop de l'InVS

G. Santin¹, C. Cohidon², B. Geoffroy-Perez¹

1/ InVS, Saint-Maurice – 2/ InVS/Umrestte, Lyon

INTRODUCTION

La conduite suicidaire est un processus complexe et multifactoriel. La survenue récente de plusieurs suicides sur le lieu de travail soulève la question de leur lien avec l'activité professionnelle. S'il est aujourd'hui extrêmement difficile de comptabiliser le nombre exact de suicides en lien avec le travail, il existe néanmoins certaines données permettant d'approcher cette problématique.

La présente étude a pour objectif de décrire les tentatives de suicide (TS) et la mortalité prématurée par suicide selon l'emploi en France.

MÉTHODE

La description des TS s'appuie sur les données du Baromètre santé 2005 de l'Inpes, enquête transversale déclarative par téléphone en France métropolitaine. La population d'étude est restreinte aux actifs en emploi au moment de l'enquête (6264 hommes, 7389 femmes). La prévalence des TS au cours de la vie est décrite selon la catégorie socioprofessionnelle, le statut d'emploi et le temps de travail.

La description de la mortalité prématurée (avant 65 ans) par suicide provient du projet Cosmop du Département santé travail de l'InVS. Elle s'appuie sur les données issues de l'Échantillon démographique permanent de l'Insee couplées aux causes médicales de décès du Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). La population étudiée concerne les personnes nées en France métropolitaine, actives en emploi à un des recensements (187938 hommes, 138194 femmes). Des risques relatifs de mortalité prématurée par suicide sont estimés selon la dernière catégorie sociale ou le dernier secteur d'activité connus.

RÉSULTATS

Alors que la prévalence de TS au cours de la vie est plus élevée chez les femmes (6,9% vs 3,1% des hommes), on observe une incidence inverse pour la mortalité.

Quel que soit le sexe, les agriculteurs sont les moins touchés par les TS (0,4% des hommes, 4,1% des femmes) mais les plus concernés par les décès par suicide (RR=3,1 pour les hommes; RR=2,2 pour les femmes). La catégorie sociale la plus concernée par les TS correspond aux ouvriers (3,9% des hommes, 12,5% des femmes). Hormis les agriculteurs, le risque relatif de mortalité par suicide le plus élevé est observé chez les ouvriers (RR=2,6 pour les hommes; RR=1,9 pour les femmes par rapport aux cadres).

L'étude par secteur d'activité montre une surmortalité dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires, et des industries des biens intermédiaires chez les hommes, et dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie des biens d'équipement chez les femmes.

DISCUSSION

Cette étude montre des inégalités selon les catégories professionnelles et les secteurs d'activité concernant les TS et la mortalité par suicide en France. Ces inégalités ne sont pas complètement superposables selon l'indicateur étudié (TS ou mortalité). Malgré certaines limites méthodologiques, ces résultats dressent un premier bilan en population générale sur le suicide selon l'emploi.